

**RÉPONSE – R 218 A – 13.01**

**Réponse du Conseil administratif à la résolution R 218 – 12.09**

déposée par Mmes MEISSNER et MATTENBERGER, MM. BRON, CHILLIER et RUFFIEUX

relative à l'objet suivant :

**POUR LA FERMETURE AU TRAFIC DE TRANSIT DU CHEMIN MOUILLE-GALAND**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Par le dépôt de la DA 278 - 12.12 « Crédit d'investissement pour la réalisation d'un trottoir et mise en impasse du chemin Mouille-Galand », le Conseil administratif répond aux invites de la résolution.

La résolution R 218 – 12.09 est ainsi close.

Yvan ROCHAT  
Maire

Vernier, le 29 janvier 2013